



SANTE MENTALE EUROPE



SANTE MENTALE EUROPE

Boulevard Clovis 7, B-1000 Bruxelles

Tél.: + 32 2 280 04 68

Fax: + 32 2 280 16 04

Email : info@mhe-sme.org

Site web: <http://www.mhe-sme.org>

BULLETIN N°3 /2010

MARS 2010

Ce bulletin est publié avec le soutien de PROGRESS, le Programme de la Communauté européenne pour l'Emploi et la Solidarité sociale (2007-2013). Les informations contenues dans cette publication ne reflètent pas nécessairement la position ou l'opinion de la Commission européenne. En n'aucun cas, la Commission n'est tenue responsable de l'utilisation faite des informations contenues dans ce bulletin. Santé Mentale Europe est le bureau de liaison de l'UE pour la promotion de la Santé Mentale.

TABLE DES MATIERES

I. SANTE MENTALE EUROPE2

II. INSTITUTIONS DE L'UE ET AUTRES ORGANISATIONS4

I. SANTE MENTALE EUROPE

NOUVELLES ET ACTIVITES DE SME

Conférence 2010 de Santé Mentale Europe à Bruxelles

Santé Mentale Europe organisera sa conférence annuelle en 2010 sous le titre « Défier la pauvreté – créer de l'espoir. Rompre le cycle existant entre pauvreté et santé mentale. ». La Conférence se tiendra les 22 et 23 octobre 2010 à Bruxelles et sera organisée dans le cadre de l'Année européenne 2010 de lutte contre la pauvreté et l'exclusion, en collaboration avec l'Institut Wallon pour la Santé Mentale et la Vlaamse Vereniging voor Geestelijke Gezondheid (Association flamande pour la santé mentale), et avec le soutien de la Ligue Bruxelloise pour la Santé Mentale.

Les recherches ont mis en lumière des liens croisés entre la santé mentale et la pauvreté. Les personnes en situation de pauvreté sont particulièrement vulnérables au développement de problèmes de Santé Mentale. De même, les personnes qui souffrent de troubles mentaux avérés ont plus de risques de sombrer dans la pauvreté. Santé Mentale Europe présentera les résultats d'une étude menée parmi ses membres en prélude à la conférence et axée sur la pauvreté et les problèmes de Santé Mentale des enfants, des jeunes, des femmes, des personnes âgées et des migrants.

Pour consulter les premières informations et voir l'appel à contributions, rendez-vous sur le site web de SME www.mhe-sme.org/fr. De plus amples informations seront disponibles très bientôt !

Formation pour les points focaux nationaux à Bucarest

Entre le 10 et 12 mars, Santé Mentale Europe a organisé une seconde formation pour les points focaux nationaux* à Bucarest ; cette formation a rassemblé des participants venus de Bulgarie, de Chypre, de Grèce, de Malte et de Roumanie. La formation était co-organisée par la Ligue roumaine pour la Santé Mentale. Mary Van Dievel, Directrice de SME et Astrid Mechel, chargée des affaires sociales pour SME, ont présenté les derniers changements en date au sein des institutions européennes, changements apportés par le nouveau Traité de Lisbonne, ainsi que les derniers développements en date en matière de politique de santé mentale, de politique sociale et de politique des droits de l'homme. Les participants ont échangé leurs expériences, notamment en ce qui concerne la mise en œuvre du Pacte européen pour la Santé Mentale et les activités liées à l'inclusion sociale et aux droits de l'homme. En outre, Georgiana Pascu, du Centre pour les ressources juridiques, a fait une présentation des stratégies permettant la mise en œuvre des droits fondamentaux des personnes atteintes de handicap mental vivant en institutions. A la fin de la formation, les participants ont visité l'Hôpital psychiatrique « Dr. Constantin Gorgos ».

Les prochaines sessions de formation des points focaux nationaux seront organisées à Madrid, Stockholm et Tallinn en juin 2010.

Si vous souhaitez de plus amples informations, merci de contacter Astrid Mechel, chargée des affaires sociales pour SME à l'adresse suivante : astrid.mechel@mhe-sme.org

* Les PFN (points focaux nationaux) sont les intermédiaires entre SME, ses organisations membres et les autres acteurs du terrain ; ils sont présents dans les différents pays et interviennent lorsque a) l'information provenant du niveau européen doit être disséminée au niveau national, régional et local et b) quand SME a besoin de l'avis de ses membres actifs au niveau local, régional et national pour faire rapport au niveau européen sur les questions faisant l'objet d'une consultation.

SME lance une enquête sur l'isolement en psychiatrie et sur l'utilisation de la contrainte en soins psychiatriques

SME, dans le cadre de son Comité sur la « Santé Mentale et les Droits de l'Homme », a préparé une enquête sur les situations d'isolement en psychiatrie et d'utilisation de la contrainte en soins psychiatriques dans les pays de l'UE. Les personnes ayant des problèmes de santé mentale sont souvent hospitalisées de force. Les patients qui ont un comportement violent envers le personnel soignant ou les autres patients et/ou les patients ambulatoires qui ont une attitude violente à l'encontre des membres de leur famille représentent un réel défi pour les gestionnaires des hôpitaux. Les interventions coercitives dans ce genre de situations sont réglementées par des dispositions légales spécifiques qui divergent d'un pays européen à l'autre. Le but de cette enquête est de collecter des données afin de vérifier si les droits fondamentaux sont bien protégés par la loi et de faire germer une prise de conscience en la matière. Par ailleurs, l'enquête a pour but d'inviter les gouvernements nationaux à adopter des législations positives quant aux règles d'isolement en psychiatrie et/ou d'utilisation de la contrainte en soins psychiatriques, tout en faisant l'inventaire des bonnes pratiques dans les Etats membres de l'UE.

SME encourage ses membres à remplir le questionnaire qui leur a été envoyé par courriel le 16 mars 2010. SME invite également ses membres à envoyer ladite enquête aux directeurs d'hôpitaux de leur pays afin d'obtenir des réponses directes des professionnels de la santé. Toutes les réponses devraient être renvoyées à SME avant le 15 mai 2010.

Si vous souhaitez de plus amples informations sur l'enquête sur l'isolement en psychiatrie et l'utilisation de la contrainte en soins psychiatriques, merci de contacter Roselyne Bourgon, coordinatrice du Comité de SME sur la « Santé Mentale et les Droits de l'Homme » auprès du Secrétariat de SME. Son adresse : Roselyne.bourgon@mhe-sme.org

NOUVELLES DES PROJETS DE SME

2^{ème} réunion des partenaires DAPHNE – « La violence envers les femmes au travail... Parlons-en ! », 26 février 2010

Le 26 février, les partenaires DAPHNE se sont réunis à Bruxelles afin de débattre des derniers développements et projets en date, et de la voie à suivre. Les participants se sont mis d'accord sur la forme définitive des outils de communication qui seront traduits dans chacune des 8 langues des partenaires.

Pendant la réunion, il a été décidé de commencer les actions de dissémination en juin et de les terminer vers le mois d'octobre 2010. L'agenda de la conférence de clôture a également été fixé : cet événement se déroulera les 7 et 8 décembre au Parlement Européen à Bruxelles et rassemblera fonctionnaires européens, ministres, médiateurs, représentants de l'inspection du travail et autres acteurs de terrain.

Un questionnaire a été rédigé à l'attention des partenaires et leur a été envoyé pour récolter des informations sur la mise en œuvre du projet et sur ses résultats ; ces informations seront utilisées pour procéder à l'évaluation finale.

Un site web contenant des exemples de bonnes pratiques sur la problématique de la violence envers les femmes sur le lieu de travail sera bientôt ouvert.

Si vous souhaitez de plus amples informations sur le projet DAPHNE, rendez-vous à la page web suivante : <http://www.mhe-sme.org/en/our-projects/current-projects/daphne-phase-III.html>

Réunion HELPS à Aalborg du 22 au 25 mars 2010

Du 22 au 25 mars, Stijn Jannes, conseiller politique de SME, a participé à la réunion du Réseau européen pour la Promotion de la Santé des Résidents des hôpitaux psychiatriques et institutions d'aide sociale (HELPS), réunion organisée à Aalborg au Danemark.

Le but du projet est d'améliorer la santé et l'état physique des résidents atteints de troubles de la santé mentale ou de handicap mental, ou en situation de dépendance vivant dans des institutions d'aide sociale ou dans des centres hospitaliers. En effet, les résidents de ces institutions présentent généralement un mauvais état physique général qui réduit leur espérance de vie. Conscient de l'absence de politiques spécifiques visant à améliorer l'état de santé de ces personnes, HELPS désire créer un groupement pluridisciplinaire permettant d'acquérir les connaissances nécessaires et pertinentes dans ce domaine, et d'identifier les bonnes pratiques présentes en Europe.

Pendant la réunion, les groupes de travail ont fait état de leurs activités et la boîte à outils HELPS a été présentée. L'avenir du projet a également été débattu en même temps que la question des stratégies de mise en œuvre et de surveillance.

II. INSTITUTIONS DE L'UE ET AUTRES ORGANISATIONS

Nouveaux examens par les pairs en matière d'inclusion sociale et de protection sociale en 2010

Les examens par les pairs en matière de protection sociale et d'inclusion sociale sont un instrument essentiel de la Méthode ouverte de Coordination (MOC) sociale. Ces démarches permettent un débat ouvert sur les politiques de protection sociale et d'inclusion sociale dans les Etats membres de l'UE et ont pour but d'enclencher un processus d'apprentissage mutuel. Les analyses par les pairs prennent la forme de réunions d'experts où des spécialistes représentant principalement les gouvernements des certains pays participant échangent leurs bonnes pratiques en matière de formulation de politiques et de réformes.

Les examens par les pairs sur la santé mentale et/ou l'inclusion sociale se dérouleront en 2010 (les dates exactes restent encore à confirmer) :

- Allemagne : soins et soins à domicile
- Roumanie : services sociaux
- Pays-Bas : retraites
- Royaume-Uni : les lieux où il fait bon vieillir
- France : outils de lutte contre la pauvreté
- Hongrie : programme pour les enfants
- Portugal : le cas des sans-abris

Si vous souhaitez de plus amples informations et désirez obtenir l'ensemble du programme d'examen par les pairs pour 2010, ces informations seront très bientôt disponibles à l'adresse suivante : <http://www.peer-review-social-inclusion.eu/peer-reviews>

Vous désirez partager des informations, annoncer quelque chose ou contribuer au bulletin de SME ?

Veillez envoyer vos contributions à info@mhe-sme.org